LA FORMATION DU CONDUCTEUR ET DE LA CONDUCTRICE DE PRESSE À IMPRIMER

Mémoire

adressé à la DGFPT suite à la parution de son Étude préliminaire de la fonction de travail du conducteur et de la conductrice de presse à imprimer

> Direction générale Collège Ahuntsic Avril 1995

TABLE DES MATIÈRES

NOTE AU LECTEUR

INTRODUCTION1						
1 -	- La fonction de travail du conducteur et de la conductrice de presse à imprimer					
	1.1	Problématique				
	1.2	Analyse				
	1.3	Conclusions8				
2 -		ce respective de la formation scolaire préalable et de l'expérience s la formation du conducteur et de la conductrice de presse9				
	2.1	Problématique9				
	2.2	Analyse				

		c) Les réalités et les enjeux relatifs à l'emploi et à la formation dans les communications graphiques • Petit historique sur la question • La nature et les causes des changements qualitatifs à l'emploi de pressier • Le changement de culture en oeuvre dans le secteur des communications graphiques	12
		 Une illustration de ce changement de culture	
	2.3	Conclusions	17
3 -	L'a	venir de la profession du conducteur et de la conductrice de presse	18
	3.1	Problématique	18
	3.2	Analyse	18
	3.3	b) Les incertitudes relativement à l'avenir	
1 -	Imp	oact des recommandations de la DGFPT sur le système scolaire	22
	4.1	Problématique	22
	4.2	Analyse	
		b) Disparition du niveau de formation technique en impression au Québec	23
	4.3	Conclusions	24
٦٢	NCI	LISION GÉNÉRAL F	25

ANNEXES: Liste de annexes 1 à 5

NOTE AU LECTEUR

Dans l'étude de la Direction générale de la formation professionnelle e technique, quand il est question des programmes de formation en imprimerie:
- pour le collégial, on se réfère au progamme 581-04 Techniques d l'impression implanté en 1988 et non au programme révisé en juin 1993 et non encor approuvé 581-04 Technologie de l'impression ;
- pour le secondaire, on se réfère au programme 5156 Impression e finition implanté en 1994-1995 et non au programme 5060 Impression et finition implanté en 1992-1993.
Dans notre mémoire, quand il est question des programmes de formation en impression:
- pour le collégial, nous nous référons au programme révisé 581-0 - Technologie de l'impression . Ces travaux de révision ont été menés en 1992-1993;
- pour le secondaire, nous nous référons au programme 5060 Impression et finition implanté en 1992-1993 et non au programme 5156 Impression et finition implanté en 1994-1995. Malgré des demandes répétées, nous n'avons pas encore par obtenir le détail de ce nouveau programme. Cependant, une comparaison faite à partir de titres entre les deux programmes nous fait penser qu'ils ne sont pas significativement différents.

INTRODUCTION

"Qui peut prédire avec certitude les conséquences des bouleversements technologiques déjà amorcés?" (Étude préliminaire de la fonction de travail du conducteur et de la conductrice de presse à imprimer, page 1) dit dès son introduction, avec prudence, le rapport de recherche sur la fonction de travail du conducteur et de la conductrice de presse à imprimer. Et cependant, parvenu à son terme, cette même étude conclut avec certitude: "selon l'analyse des données recueillies, l'emploi de conducteur de presse à imprimer n'est pas d'un niveau de qualification correspondant à celui d'un technicien et ne le sera pas davantage dans les années à venir".

C'est sur ce jugement que se fonde la Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT) du ministère de l'Éducation du Québec pour annoncer qu'elle entend soumettre au ministre les deux recommandations suivantes:

- que ne soit plus autorisé à l'avenir de programme d'enseignement conduisant à un diplôme d'études collégiales en *technologie* ou en *techniques de l'impression*;

- que soit supprimé le programme collégial actuellement connu sous le nom de techniques de l'impression (581-04).

Par suite de ces recommandations, la formation en impression ne serait plus assurée, au Québec, que par le diplôme d'études professionnelles.

Le Collège Ahuntsic estime que, si elles devaient être mises en application, ces recommandations mettraient en péril l'avenir de la formation technique dans le secteur des communications graphiques et qu'en conséquence l'ensemble des besoins de cette industrie ne seraient plus pris en charge au Québec par le réseau public d'enseignement.

Cette conviction a été renforcée par la lecture même de l'étude qui sert de fondement aux recommandations de la DGFPT. En effet, les éléments mêmes indiqués dans cette étude, si on sait les lire avec une connaissance approfondie des mouvements qui secouent ce secteur industriel en complète transformation, conduisent justement à ne pas abolir le programme de niveau collégial en techniques de l'impression.

Trois jugements de fond parcourent toute cette étude, donnent un éclairage aux faits et aux témoignages recueillis et conduisent les auteurs à la conclusion que "l'emploi de conducteur de presse à imprimer n'est pas d'un niveau de qualification correspondant à celui de technicien et ne le sera pas davantage dans le futur".

Ces trois jugements sont les suivants:

- en impression, il n'y a qu'une seule fonction de travail, et le diplôme d'études professionnelles du secondaire pourvoit à la formation requise pour cette fonction;
- la promotion dans la hiérarchie des emplois de pressier repose davantage sur l'expérience que sur la formation;
- dans l'avenir, les tâches du conducteur de presse requerront une formation encore plus sommaire.

Ce mémoire, dans ses trois premières parties, veut démontrer comment les mêmes faits et témoignages rapportés dans l'étude nous conduisent à des conclusions contraires à ces trois jugements. Il veut aussi montrer, dans une quatrième partie, quelques-uns des impacts de la mise en oeuvre des recommandations de la DGFPT sur l'organisation du réseau public de formation en imprimerie.

1 - LA FONCTION DE TRAVAIL DU CONDUCTEUR ET DE LA CONDUCTRICE DE PRESSE À IMPRIMER

1.1 Problématique

Les questions auxquelles nous devons répondre sont les suivantes: Y a-t-il une seule fonction de travail chez le conducteur de presse à imprimer? Et le programme 5156 Impression et finition conduisant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) offert par l'ordre secondaire peut-il, à lui seul, conduire à former une main d'oeuvre qualifiée pour la ou les fonctions de travail?

L'étude présentée par la DGFPT et qui conduit à supprimer le programme collégial de *techniques d'impression* (581.04) est basé sur le postulat qu'il existe une seule fonction de travail de conducteur de presse à imprimer (réf. p. 18), que cette fonction est la même dans toutes les catégories de presse, presses à bobines et à feuilles utilisées pour les procédés d'imprimerie offset, flexographiques et sérigraphiques, et que le programme *Impression et finition* (5156) du secondaire a pour objectif principal de former une main d'oeuvre qualifiée pour cette fonction de travail (réf. p. 18).

1.2 Analyse

a) La complexité des tâches de pressier selon l'étude de la DGFPT

À plusieurs endroits, l'étude relate des choses dites par les personnes consultées sur le degré de complexité dans les tâches de pressier et sur la formation plus élaborée nécessaire pour s'y préparer.

On trouvera en annexe 1 de ce mémoire la recension de ces passages (cf. Annexe 1 - Complexité des tâches de pressier et formation).

Mais ces informations ne sont pas captées comme des signaux mettant en cause les affirmations énoncées dès la page 17, à savoir que les fonctions de travail de pressier sont toutes de même complexité et que la formation du secondaire est suffisante pour s'y préparer. D'où vient cette incohérence? Peut-il s'agir d'un manque de connaissance approfondie de l'organisation du travail de ce métier? Nous pensons que oui. D'où l'éclairage additionnel que nous apportons ici à la question posée.

b) Les fonctions de pressier selon la classification canadienne des professions

La classification canadienne descriptive des professions (CCDP) établit et classe les principales professions de l'industrie de l'imprimerie. Et l'étude de la DGFPT, aux pages 17 et 18, les recense. Or, en examinant cette liste, on peut facilement constater que les fonctions du conducteur de presse sont classées comme des fonctions différentes selon le type de presse que le conducteur doit diriger. Ainsi, on trouve les fonctions différentes suivantes:

- conducteur de presse offset (à feuilles) CCDP 9512-126
- conducteur de presse rotative (à bobines) CCDP 9512-142
- conducteur de presse à sérigraphie CCDP 9519-154
- conducteur de presse à polycopier offset CCDP 9519-202

Or, pour quelqu'un qui connaît les opérations à mener pour conduire ces différentes presses, il est évident que ces titres de classification diffèrent selon les opérations à mener sur ces types de presse: parce qu'elles sont parfois différentes, mais surtout parce qu'elles sont de complexité variable. Les deux premières professions correspondent à la conduite de presses complexes, les deux autres à la conduite de presses simples.

c) <u>Les fonctions de pressier selon la convention collective du secteur de</u> l'imprimerie

L'existence de niveaux de fonctions de travail différentes dans la conduite de presses est confirmée par la Convention collective définissant les rapports entre le Conseil patronal de l'imprimerie du Canada et les Sections locales de Toronto, Montréal, London et Ottawa du Syndicat international des communications graphiques.

Cette convention collective établit une hiérarchie des fonctions de travail de conducteur de presses à bobines et à feuilles. Cette hiérarchie comprend les statuts de compagnon, de pressier adjoint et de pressier. L'échelon de compagnon correspond lui-même à trois sous-échelons: compagnon premier pressier, compagnon deuxième pressier et compagnon troisième pressier. Ces hiérarchies donnent lieu à des rémunérations de niveau différent (cf. Annexe 2 - Classification au département des presses et taux de salaires d'après la convention collective établie entre le Conseil patronal de l'imprimerie du Canada et les sections locales 500-M, 517-M, 555-M et 588-M du Syndicat international des communications graphiques).

Or, si on examine ces tableaux, on constate que c'est le niveau de complexité des presses qui détermine le nombre et le degré des compétences nécessaires au bon fonctionnement d'une presse. L'étude de la DGFPT le reconnaît (réf. page 19), mais n'en tire pas les conséquences faute d'une analyse sur ce qui fait ces degrés de niveau de complexité.

Or, les classifications établies par cette convention collective permettent de connaître les éléments pris en compte pour déterminer ces niveaux de complexité. Pour les presses à feuilles, ces éléments sont: le format (dimension du papier avant façonnage) et le nombre de couleurs que permettent les presses (presses de 1 à 6 couleurs). Pour les presses à bobines, il est déterminé par la largeur des rouleaux et le nombre d'unités ou de plaques. Par ailleurs, plus les presses sont importantes et complexes, plus elles nécessitent une équipe pour assurer leur fonctionnement.

De ces informations, on peut conclure, et cela est communément reconnu dans l'industrie des communications graphiques, que:

- les presses offset (à feuilles) à grand format (320 mm x 461 mm et plus) et à plusieurs couleurs, de même que les presse rotatives (presses à bobines) sont des presses dont la conduite est complexe. Les conducteurs de ces types de presse correspondent aux deux professions indiquées par la classification canadienne descriptive des professions, celle de conducteur de presse offset (à feuilles) CCDP 9512-126 et celle de conducteur de presse rotative (à bobines) CCDP 9512-142;
- les presses offset (à feuilles) de petit format (320 mm x 461 mm et moins) et d'une couleur, tout comme les presses à sérigraphie, sont des machines simples dont la conduite est simple. Les conducteurs de ces types de presse correspondent aux deux professions indiquées par la classification canadienne descriptive des professions, celle de conducteur de presse à polycopier offset CCDP 9519-202 et celle de conducteur de presse à sérigraphie CCDP 9519-154.

d) <u>Les fonctions auxquelles préparent les formations du secondaire et du collégial sont différentes</u>

Si l'on examine les contenus des programmes de formation en impression du secondaire et du collégial, respectivement 5060 Impression et finition (implanté en 1992-1993) et 581-04 Technologie de l'impression (élaboré en 1992-1993), si on les compare entre eux et qu'on les mette en rapport avec les distinctions de

fonctions établies dans la convention collective qui régit une partie de ce secteur industriel, on fait trois constats:

Les différents programmes et les fonctions de travail

Ces programmes ne préparent pas à exercer des fonctions de travail sur des presses de même type ni pour des opérations de même niveau de complexité. Le programme du secondaire ne donne aucune formation pour la réalisation de travaux complexes (grandeur du format et nombre de couleurs) ni aucune formation pour la conduite de presses flexographiques et de presses rotatives (cf. Annexe 3 - Fiche comparative synthèse des programmes 581-04 Technologie de l'impression et 5060 Impression et finition). Ce programme est une introduction générale et sommaire à l'emploi de pressier. L'étude de la DGFPT reprend la définition que donne des tâches de pressier la Classification nationale des professions: "les conducteurs de presse à imprimer règlent et conduisent des presses à bobines et à feuilles pour imprimer des illustrations, des dessins et des textes sur du papier, du plastique, de la tôle et d'autres matières...". Mais l'étude ajoute "le programme 5156 Impression et finition (DEP) a pour objectif principal de former une main d'oeuvre qualifiée pour cette fonction de travail" (cf. p. 18). L'examen même du programme 5060 Impression et finition montre qu'une telle affirmation est abusive.

<u>Note</u>: Ces comparaisons ont été réalisées en décembre 1993 et en janvier 1994 par le Collège Ahuntsic en vue de proposer au ministère une formule d'harmonisation des programmes du secondaire et du collégial en impression. Ces analyses et propositions ont été remises à la DGFPT début février 1994.

Un travail analogue, selon la même méthode, a été aussi produit par le Collège afin de permettre l'harmonisation des programmes en préimpression du secondaire et du collégial. Cette étude a été acceptée par la DGFPT.

La comparaison faite entre le programme collégial 581-04 Technologie de l'impression et le programme d'impression offert par le secondaire a porté sur le programme 5060 Impression et finition. Ce programme revu a été implanté dans les commissions scolaires en 1992-1993. Cependant, ce programme a été de nouveau revu en 1993-1994, et cette version s'intitule 5156 Impression et finition (implanté en 1994-1995). Malgré des demandes répétées, nous n'avons pu encore obtenir le détail de ce programme. Cependant, à la lecture des titres de cours du programme 5156 Impression et finition et en les comparant aux titres de cours du programmes 5060 Impression et finition, il ne semble pas que ces programmes soient significativement différents. On peut donc, pensons-nous, continuer à affirmer que les programmes du secondaire et du collégial ne préparent pas à exercer des fonctions de travail de même niveau.

• Les diplômés face à la hiérarchie des fonctions de travail

Les diplômés des programmes du secondaire et du collégial ne peuvent s'intégrer dans l'industrie des communications graphiques aux mêmes niveaux dans la hiérarchie des fonctions de travail. Le moyen le plus simple pour connaître cette hiérarchie est de se reporter à celle établie par la convention collective régissant ce secteur industriel. Dans ce document, cette hiérarchie est extrêmement formalisée. Les niveaux de fonction varient selon la complexité des presses et ils s'expriment aussi par une hiérarchie de statuts différents. Or, si on met en rapport le contenu des formations en impression du secondaire et du collégial avec les fonctions de travail de pressier ainsi codifiées, on peut constater:

- que dans le département des presses, le diplômé du secondaire peut s'intégrer au niveau de pressier pour les machines à multicopies (duplicateur) et au niveau d'apprenti pour toutes les autres presses;
- que dans le département des presses le diplômé du collégial pourrait s'intégrer au niveau de compagnon pressier sur les presses à feuilles de 1 à 4 couleurs et jusqu'à des formats de 1037 mm, de compagnon deuxième pressier sur des presses à feuilles de 4 couleurs et plus et de format allant jusqu'à 1610 mm, et de compagnon troisième pressier sur les presses rotatives ayant de 8 à 16 plaques.

Quand nous parlons de l'intégration au marché du travail du diplômé du collégial dans les entreprises syndiquées, nous disons "pourrait s'intégrer à ces niveaux". En effet, dans les entreprises régies par une telle convention, l'intégration se fait au plus bas niveau, indépendamment de la formation préalable. Et de ce point de vue la formation donnée au secondaire, parce qu'elle est minimale, est plus adaptée que celle du collégial à cette situation, même si le diplômé du collégial chemine ensuite plus vite dans cette hiérarchie. Nous reviendrons sur cette question dans la deuxième partie du mémoire. Mais en recourant ici à la description de la réalité véhiculée par la convention collective, nous voulons montrer qu'on ne peut dire qu'il n'y a qu'une seule fonction de travail et que la formation du secondaire est suffisante pour y préparer.

• Les équipements du secondaire et du collégial

Le parc des presses de chacun des deux ordres d'enseignement secondaire et collégial reflète lui aussi cette distinction des niveaux de formation

Nous avons déjà procédé à une analyse comparative du parc d'équipement du Collège Ahuntsic et de celui de l'École Calixa-Lavallée de la CECM et nous en avons fait état dans un dossier transmis au ministère le 27 mai 1994

(Demande de budget d'implantation. Programme de DEC en communications graphiques. Infographie en préimpression. Technologie de l'impression, mai 1994). De cette analyse il ressort:

- que les écoles secondaires dispensant le programme 5060 Impression et finition sont équipées de presses multitech et de presses une couleur de petit format, presses de premier niveau de complexité;
- que le parc d'équipement du Collège Ahuntsic comprend des presses de deuxième et troisième niveau de complexité: presses à feuilles multiformats, multicouleurs, presses automatisées. Il comprend aussi des équipements permettant la formation sur presses rotatives et flexographiques.

1.3 Conclusions

De cette analyse, nous concluons:

- _ qu'on ne peut affirmer que les tâches du conducteur ou de la conductrice de presse à imprimer se ramènent à une seule fonction de travail sans égard au niveau de complexité de ces tâches;
- _ qu'on ne peut affirmer que le diplôme d'études professionnelles prépare une main d'oeuvre qualifiée pour les fonctions de travail de pressier;
- qu'il serait plus juste et plus respectueux des faits et de la réalité de convenir qu'il existe dans l'industrie de l'imprimerie deux fonctions de travail distinctes, l'une plus simple, l'autre plus complexe, de conducteur ou de conductrice de presse:
 - conducteur ou conductrice de presses complexes, presses à feuilles et rotatives, dont les principales activités sont d'animer l'équipe de travail sur la machine complexe (pressier, adjoint pressier, compagnon, apprenti, aide margeur, etc.), de contrôler l'ensemble des opérations d'un pressier et de la forme imprimante, de régler la machine, de préparer le papier, les encres et les mélanges nécessaires, de faire les essais et les contrôles de la qualité et de production, etc. Cette fonction nécessite des capacités relationnelles, des connaissances de la machine et des procédés d'impression utilisés, des connaissances de la chaîne graphique et de la finition industrielle et, pour pouvoir établir les diagnostics, de bonnes connaissances en automatisme, en électronique, en informatique, en chimie et en physique;
 - conducteur ou conductrice de presses simples dont les principales activités sont d'opérer une machine de petit format avec un nombre restreint de couleurs (2 au maximum) et dont la principale caractéristique est de

pouvoir être opérée par une seule personne. Cette fonction ne demande pas de capacité de coordination et de supervision. Dans le cas de promotion, la personne ayant une formation de conducteur de machine simple pourra s'intégrer à une équipe de machine complexe et occuper des tâches périphériques (aide général, aide sur presse, aide-margeur, etc.). Cette fonction nécessite des connaissances de l'ensemble de la chaîne graphique, des procédés d'impression et de la machine ainsi que des connaissances en automatisme et électronique;

_ qu'à ces deux fonctions de travail devraient correspondre deux formations de niveau différent, une formation technique de niveau collégial pour les conducteurs ou conductrices de presses complexes et une formation professionnelle de niveau secondaire pour les conducteurs ou conductrices de presses simples.

2 - PLACE RESPECTIVE DE LA FORMATION SCOLAIRE PRÉALABLE ET DE L'EXPÉRIENCE DANS LA FORMATION DU CONDUCTEUR ET DE LA CONDUCTRICE DE PRESSE

2.1 Problématique

La question à laquelle nous devons répondre est la suivante: La promotion dans la hiérarchie des emplois de pressier repose-t-elle à ce point sur l'expérience qu'il faille se satisfaire d'une formation permettant l'entrée au seuil minimal de cette hiérarchie?

L'étude de DGFPT fait état en différents endroits de l'importance qu'accordent les entreprises à la formation par l'expérience ou à la formation au sein même de l'entreprise pour accéder à des qualifications pour des fonctions de travail de complexité plus grande. Ainsi, par exemple, on trouve dans l'étude les assertions suivantes:

- a) à la page 21: "les conducteurs de presse à imprimer expérimentés ou non expérimentés reçoivent à l'embauche une formation pointue";
- b) à la page 25: "un propriétaire d'imprimerie déclare "préférer embaucher quelqu'un qui n'a aucune connaissance en imprimerie et le former en flexographie plutôt que de choisir un conducteur de presse offset et corriger chacun de ses faux plis";
- c) à la page 53: "les employeurs des entreprises en imprimerie nous l'ont mentionné à plusieurs reprises, l'école ne peut pas former des conducteurs de

presse qualifiés et autonomes parce qu'elle ne dispose pas d'équipements adéquats";

- d) à la page 53: "ces employeurs sont unanimes: l'école de l'ordre secondaire ou de l'ordre collégial ne peut qu'enseigner les notions de base en imprimerie et l'employeur doit compléter la formation";
- e) à la page 53: "les règles d'embauche dans la profession favorisent d'abord l'expérience et nécessitent la formation à l'interne. Le fait de posséder un DEP ou un DEC est valorisé, mais dans une moindre mesure".

Fort de cette description de la réalité, le rapport semble conclure: puisque la formation scolaire est peu importante pour cette profession, il n'est pas nécessaire de former des pressiers pour des fonctions de complexité plus grande. Une formation minimale à l'entrée de la profession est suffisante. L'expérience et la formation en entreprise permettront d'acquérir les qualifications pour des fonctions plus complexes.

Le rapport semble trouver dans la situation actuelle de l'embauche la justification de cette conclusion: "Plusieurs entreprises s'accommodent de cette réalité et préfèrent de toute façon embaucher des apprentis pressiers détenant un diplôme d'études secondaires DES (39,9 p. 100) ou un diplôme d'études professionnelles DEP (33,35 p. 100) pour ensuite les former elles-mêmes par rapport aux particularités de leur production. Les diplômés du collégial (DEC) comptent seulement pour 19,04 p. 100 des apprentis pressiers recrutés, et 9,52 p. 100 des apprentis conducteurs de presse ont une formation générale inférieure au DES" (réf. p. 53).

2.2 Analyse

a) Éléments de l'étude de la DGPFT qui contredisent sa position

L'étude elle-même présente des témoignages ou des faits pouvant conduire à une conclusion contraire à la sienne, à savoir que la formation préalable est importante pour accéder au métier de pressier et que c'est souvent son absence qui conduit à privilégier l'expérience:

à la page 25, il est noté: "c'est l'absence de formation en flexographie dans les établissements scolaires qui conduit comme palliatif à donner la formation en entreprise". Et selon un des représentants: "un pressier offset désirant se spécialiser en flexographie devra suivre des cours théoriques de base et, par la suite, pratiquer cette spécialité en industrie pendant trois mois consécutifs". Ces assertions doivent être mises en parallèle avec celles notées à la page précédente au point b);

- à la page 53, il est noté: "c'est dans une proportion de 48,38 p. 100 que l'expérience est privilégiée. Il importe tout de même de signaler que, dans le cas des apprentis conducteurs de presse, seulement 23,8 p. 100 d'entre eux sont engagés en vertu de l'expérience acquise et non en fonction de leur formation scolaire". Ceci doit être mis en rapport avec les assertions notées à la page précédente au point d).

De ceci, on peut déjà conclure que le rapport retient, pour se faire une opinion, certaines assertions et non d'autres et que, tout compte fait, il donne plus d'importance à ce que certains disent qu'à ce que la majorité fait: seuls 23,8 p. 100 des pressiers sont engagés en vertu de l'expérience acquise et non en fonction de leur formation scolaire.

b) <u>Le comportement des employeurs relativement à l'engagement des diplômés du</u> collégial

L'étude semble aussi appuyer sa conclusion finale - la formation collégiale pour le métier de pressier n'est pas nécessaire - sur les comportements des employeurs relativement à l'engagement de finissants du collégial. Elle dit: "les diplômés du collégial comptent seulement pour 19,04 p. 100 des apprentis pressiers recrutés". Et au début du paragraphe suivant: "le graphique 13 exprime clairement l'importance accordée à la formation scolaire à l'occasion du processus de sélection et d'engagement des nouveaux conducteurs de presse à imprimer, de même que la tendance des employeurs à recruter des diplômés en imprimerie issus de la formation professionnelle comme apprentis pressiers" (réf. pages 53 et 54).

Or, une lecture correcte de ces chiffres amène à constater:

- que seuls 52,39 p. 100 des pressiers engagés ont une formation scolaire en impression (33,35 p. 100 viennent du secondaire, 19,04 p. 100 viennent du collégial). Les autres n'ont pas de formation préalable spécifique. En conséquence, le pourcentage de pressiers venant du collégial doit être comparé au pourcentage de ceux provenant du secondaire, mais ayant un DEP en imprimerie et non un simple DES. Ainsi, il y a presque deux fois plus de pressiers venant du secondaire que du collégial;
- et pour interpréter correctement la valeur de ce rapport du simple au double, il faut le mettre en rapport avec le nombre de diplômés que sortent respectivement le collégial et le secondaire. Nous diplômons environ 20 étudiants par années. Le secondaire, lui, en diplôme plus de 100¹. Donc, on devrait s'attendre à trouver ces derniers engagés cinq fois plus que ceux du

I En 1992, le Collège Ahuntsic a diplômé en *581-04 Techniques d'impression* 15 étudiants. Cette même année, les écoles secondaire ont diplômé en *5060 Impression et finition* 116 élèves, soit jusqu'à huit fois plus (cf. *Le Guide-Choisir - Tous les programmes d'enseignement secondaire au Québec*, éditions Septembre, p. 152).

collégial. Alors qu'ils ne le sont que deux fois plus. Aussi, contrairement à l'assertion des auteurs de l'étude - "le graphique montre la tendance des employeurs à recruter des diplômes en imprimerie issus de la formation professionnelle comme apprentis pressiers" -, on devrait dire que les données montrent au contraire la tendance de l'industrie à sélectionner et à engager les diplômés du collégial de préférence à ceux du secondaire.

Et pour qu'on nous comprenne bien, nous n'avons jamais prétendu que la formation de pressier devrait relever du seul niveau collégial, mais qu'étant donné la structure de cette industrie, il y a aussi place pour une formation de niveau collégial pour répondre à des besoins qui sont, du moins à moyen terme, inférieurs à ceux nécessitant une formation de niveau secondaire.

c) <u>Les réalités et les enjeux relatifs à l'emploi et à la formation dans les communications graphiques</u>

Mais il y a plus grave, l'étude de la DGFPT ignore complètement les réalités et les enjeux actuels relatifs à l'emploi et à la formation dans le secteur des communications graphiques. Or, cette méconnaissance ne lui permet pas d'interpréter avec justesse les affirmations ambivalentes et même contradictoires des personnes consultées par rapport à la formation nécessaire pour l'emploi. Cette industrie est en transformation profonde, mais comme toujours en période de changement les anciens et les nouveaux modes de production subsistent dans ce secteur et parfois même au sein d'une même entreprise. Or, quels sont ces réalités et ces enjeux? Mais pour bien les saisir, il faut d'abord faire un détour par l'histoire.

• Petit historique sur la question

Dans tous les pays occidentaux, le secteur de l'imprimerie a développé une tradition séculaire de compagnonnage et d'apprentissage par l'expérience. Cette tradition s'est renforcée quand elle s'est traduite, comme par exemple au Québec, à l'intérieur de conventions collectives. Et dans des ateliers d'impression syndiqués, les critères de compétence ou d'accès à une promotion dans la hiérarchie des fonctions sont exclusivement basés sur l'expérience.

C'est pourquoi d'ailleurs, au Québec, la formation hors de l'entreprise dans un contexte plus scolaire était elle aussi contrôlée par l'employeur et le syndicat. C'est ainsi qu'a été créé à Montréal, en 1912, l'Institut canadien des Arts graphiques, communément appelé l'École de l'Union, pour assurer la formation en imprimerie². Ces faits importants sont curieusement ignorés par l'étude de la DGFPT.

Signe des temps ou symbole? L'École de l'Union vient de fermer ses portes au moment même où naît un Centre de transfert technologique, l'Institut des communications graphiques du Québec associé au

Cependant, parallèlement à ce mouvement, se constituait dès la fin des années vingt, dans un contexte scolaire, une formation pour les métiers d'imprimerie au sein de l'École technique de Montréal. Et l'étude de la DGFPT rend compte avec justesse (pages 42 et 43) du déploiement qu'a pris cette graine avec les années: fondation de l'École technique des arts graphiques de Montréal, puis de celle de l'Institut des Arts graphiques du Québec, puis de celle du secteur des communications graphiques au Collège Ahuntsic, puis l'implantation des programmes d'imprimerie dans les polyvalentes.

Il y a donc eu au Québec, pendant 60 ans, deux filières de formation parallèles pour les métiers de pressier: la formation en apprentissage et sur le tas, et la formation dans un contexte scolaire. Mais l'accès au métier étant par contre en grande partie régi par la convention collective, cette situation de dysfonctionnement a eu les effets suivants:

- l'acceptation générale de l'idée que pour se former au métier de pressier seuls l'apprentissage sur le tas et l'expérience sont utiles;
- la tendance à abaisser les niveaux de formation de la filière scolaire, puisqu'une formation préalable en contexte scolaire n'est même pas requise;
- la difficulté plus grande d'intégration des diplômés du collégial dans les entreprises syndiquées au niveau réel des compétences acquises au Collège.
 C'est pourquoi la majorité d'entre eux se placent dans les entreprises non syndiquées.

Mais cette situation, ces dernières années, s'inverse, et la formation préalable à l'école est davantage valorisée et recherchée. En effet:

- le secteur non syndiqué est devenu plus important que le secteur syndiqué: seul le tiers des travailleurs est syndiqué (Sylvie Desjardins, *Portrait sectoriel. Imprimerie et édition*, Commission de Formation professionnelle, Montréal, septembre 1990, p. 39 et 40). Or, ce secteur n'a pas les contraintes du secteur syndiqué;
- le taux de roulement chez les jeunes est plus élevé que chez les anciens (note de Suzanne Bibeau, responsable du secteur de l'imprimerie et de l'édition à la Société de développement de la Main-d'oeuvre de Montréal). Ce qui rend l'apprentissage sur le tas plus difficile et moins rentable;
- les conditions nouvelles de productivité poussent les entreprises non syndiquées à recruter, pour gagner du temps, des personnes déjà formées;

Collège Ahuntsic, institut voulu par les *leaders*, chefs d'entreprises et de syndicats, de ce secteur industriel.

 les pressiers formés au collégial accèdent très rapidement, même dans les entreprises syndiquées, aux niveaux supérieurs de conducteurs de presses à feuilles.

Ces signes sont l'indice d'une transformation de ce secteur. Pour en comprendre la nature et le sens, il faut en connaître les causes.

• La nature et les causes des changements qualitatifs dans l'emploi de pressier

Les presses mises en opération ces dernières années transforment qualitativement la nature de l'emploi des conducteurs de presse. Les principaux changements sont les suivants:

- l'automatisation des presses simplifie les minutieuses et longues tâches de réglage que les conducteurs devaient faire, mais en contrepartie elle complexifie d'autres tâches. Si l'automatisation permet une plus grande précision, par contre le degré de tolérance à l'erreur diminue. Aussi, le pressier doit mieux maîtriser maintenant les paramètres suivants: degré d'acidité et de conductivité de la solution de mouillage, densité de l'imprimé à partir des principes colorimétriques, hygrométrie ambiante... L'automatisation augmente aussi la capacité des presses, mais leur maîtrise devient du même coup plus complexe: on ne peut plus les régler à la main, cela implique une formalisation plus grande et plus précise des connaissances et des savoir-faire pour assurer cette maîtrise. Par ailleurs, l'apparition de machines à commande numérique qui assurent les réglages de façon plus distanciée que les machines traditionnelles va de pair avec une augmentation des possibilités de couleur et une intégration de fonctions de finition. Ces nouveaux éléments complexifient eux aussi la tâche du pressier: il doit s'occuper des problèmes d'ordonnancement des opérations, du choix et du contrôle des couleurs, du rythme de la réalisation du projet. De plus, il faut noter que ces opérations ne sont pas standardisées et qu'une part de conception est de plus en plus incorporée au travail. À tout ceci s'ajoute la question de la rentabilité de tels outils coûteux. Dans ce contexte de changement, la question de l'apprentissage et des formes d'apprentissage se pose de façon nouvelle. Dans le milieu, on remet en cause la transmission des connaissances par la seule expérience: des gestes peuvent s'acquérir ainsi, mais non des connaissances en informatique ou en chimie, ou en électrotechnique;
- ce sont ces transformations qui conduisent à une distinction plus nette entre le conducteur de machine à imprimer simple et le conducteur de machine à imprimer complexe. Ce dernier est responsable d'une machine plus rapide, plus complexe (couleur et format), plus coûteuse, commandée électroniquement, donc plus distanciée de la matière. Ce conducteur ne travaille pas seul, il assure une fonction d'encadrement, il dirige le travail

d'aide-conducteur, il contrôle l'ensemble des opérations tant en amont qu'en aval de la production.

• Le changement de culture en oeuvre dans le secteur des communications graphiques

Ces changements technologiques en cours ne transforment pas simplement la nature des tâches du pressier, mais ils transforment aussi la culture de ce secteur industriel. En effet, ces changements entraînent des transformations des règles et des normes professionnelles. Ainsi, par exemple, la maîtrise de la matière (manipulation des caractères, dosage manuel des encres, de la couleur, du papier) est en régression et on assiste à une augmentation de plus en plus rapide de la demande de connaissances dans le domaine des logiciels et des procédés d'automatisation: mode opératoire interactif, capacité de diagnostic pour l'entretien, contrôle de tableaux de bord. Ces changements entraînent aussi la remise en question de la tradition séculaire du compagnonnage et de l'apprentissage par l'expérience, tradition d'autant plus forte quand elle a été traduite à l'intérieur de conventions collectives. Ces changements entraînent enfin la remise en question de la norme traditionnelle, à savoir que le métier de pressier doit faire l'objet d'une formation minimale à l'entrée et que c'est l'apprentissage sur le tas qui constitue la règle du jeu.

Il est évident que ces changements ne se font pas sans résistance, car ce qui est appelé à changer, ce sont des mentalités mais aussi des pouvoirs. De par la convention, la formation préalable ne peut garantir à quelqu'un, même s'il a les compétences requises, l'accès aux différentes fonctions de pressier. Or, ce qui est remis en cause par ces changements technologiques qui vont requérir de plus en plus une formation préalable, c'est le principe suivant qui, pendant des dizaines d'années a régi ce milieu: on n'est compétent que si l'on est passé par le cheminement prévu par la convention. Mais, qu'on le veuille ou non, les transformations dans les procédés d'impression entraînent au Québec, comme ailleurs - car au Québec comme ailleurs on travaille sur les mêmes types de presse d'origine allemande, anglaise ou japonaise -, le passage d'une culture traditionnelle qu'on peut appeler ouvrière à une culture technicienne.

• *Une illustration de ce changement de culture*

On peut trouver une illustration de cette transformation de la culture de ce secteur industriel dans la disparition progressive du cadre de premier niveau, le contremaître formé sur le tas, et son remplacement par un technicien formé en gestion par l'école. Voici dix ans, le Collège Ahuntsic voyant poindre cette transformation a proposé que soit créé le programme 581-08 Gestion de l'imprimerie qu'il a lui-même élaboré. Le ministère et même le Conseil des collèges y ont fait d'abord obstacle, car les besoins maintenant évidents

n'étaient pas alors reconnus. Il a fallu alors insister avec le soutien de certains chefs d'entreprise et celui de l'Association des arts graphiques pour arracher cette autorisation de programme nouveau. Et maintenant, selon le rapport de recherche, toutes les personnes consultées disent la nécessité d'embaucher pour leurs entreprises des "techniciens en administration"! Or, cette industrie, dans le passage qu'elle vit d'une culture de métier à une culture technicienne, n'aura-t-elle pas tendance, dans les années à venir, à confier de plus en plus des responsabilités de conducteur de presses complexes ou de premier pressier à des techniciens formés au Collège plutôt qu'à des conducteurs montés en grade par la seule expérience?

d) Étude comparative des formations en impression en Ontario, en France et au Ouébec

D'autres sont confrontés aux mêmes problèmes et il est bon de voir comment ils les affrontent. Nous avons fait une étude comparée des formations offertes en impression et en gestion de l'imprimerie en Ontario, en France et au Québec (cf. Annexe 4 - Comparaison des formations offertes en impression en Ontario, en France et au Québec. Niveaux de scolarité et programmes).

En **Ontario**, il y a deux programmes de formation en impression de deux niveaux différents, celui du *Printing Technician* d'une durée de deux ans et le *Graphics Arts Printing Technology* d'une durée de trois ans. Ces programmes se situent au terme des études secondaires. Au terme du premier programme, on a 14 ans de scolarité, au terme du deuxième, 15 ans de scolarité. C'est le degré de complexité des presses et le degré d'autonomie et de responsabilité pour lesquelles on forme qui font la différence des deux niveaux.

En **France**, pour la formation en impression, il y a aussi deux niveaux de formation. Le premier conduit au *Brevet d'études professionnelles* (BEP). La durée des études est de deux ans; le seuil d'entrée à ce programme est de 9 ans d'études préalables, son seuil de sortie, 11 ans d'études. Le deuxième conduit au *Baccalauréat professionnel des industries graphiques: impression* (Bac. Pro.). La durée des études y est de deux ans; le seuil d'entrée est le Brevet d'études professionnelles, soit 11 ans; son seuil de sortie est 13 ans de scolarité. C'est le degré de complexité des presses et le degré d'autonomie et de responsabilité pour lesquelles on forme qui fait la différence des deux niveaux.

Par ailleurs, il existe une formation du niveau de *Brevet technicien supérieur* (12 ou 13 années d'études à l'entrée, 2 ans d'études, 14 ou 15 années d'études à la sortie) dans les domaines de la préimpression, du graphisme, de la production.

Enfin, coiffant le tout, il existe aussi une formation d'ingénieur à l'École française de papeterie et des industries graphiques au sein de l'Institut

polytechnique national de Grenoble. On entre à cette école après 14 ans de scolarité. Les études y sont de 3 ans.

De cet examen, il ressort clairement:

- qu'il existe bien ailleurs deux niveaux de formation de pressier;
- qu'il existe aussi ailleurs (France) un niveau de formation d'ingénieur pour assurer dans les entreprises de taille assez grande, ou appartenant à un groupe d'entreprises, des fonctions de haute responsabilité dans les services de recherche et développement, à la direction de la production, au service des méthodes (l'étude de la DGFPT signale aux pages 30 et 31 l'existence de besoins analogues au Québec);
- qu'ailleurs, pour faire face aux exigences nouvelles du secteur de l'imprimerie, on recherche des filières et des profils de formation nouveaux qui assurent un rehaussement des compétences acquises dans le système scolaire.

De plus, l'analyse plus particulière que nous avons faite de ce qui se passe en France³ nous amène à constater que dans ce pays l'appareil scolaire est mis à contribution pour aider la transformation de l'industrie des communications graphiques. La formation professionnelle et technique en imprimerie vise deux objectifs qui peuvent paraître contradictoires: adapter à des emplois qui existent actuellement, mais permettre aussi aux entreprises les adaptations qu'elles auront à subir.

La leçon que nous tirons des situations vécues ailleurs est la suivante: pour faciliter les transformations en cours dans le secteur industriel des communications graphiques, pour l'aider à réaliser ce passage de la culture ouvrière à une culture technicienne, l'école doit former pour les différents niveaux d'emploi des personnes professionnellement compétentes, même si certaines entreprises, prisonnières encore des formes d'organisation passées ne demandent pas encore cela à l'école. Ce discours est celui qu'on entend partout dans la bouche des politiques, des responsables d'éducation, des *leaders* syndicaux et patronaux; aussi, on peut trouver étrange que les auteurs de l'étude

Gilles Lavoie, coordonnateur de l'enseignement des communications graphiques au Collège Ahuntsic a participé, depuis l'automne 1993, avec Nicole Moreau de la SQDM, Daniel Campeau de la DGFPT et Claude Clermont de Litho Acmé, à des missions franco-québécoises dont l'objectif est l'étude du développement de l'emploi et des compétences dans le secteur des communications graphiques en France et au Québec. Ils ont, entre autres, assisté en octobre 1994, à Paris, au Forum "Prospective des industries de la communication graphique" à l'invitation de la Fédération française de l'industrie des communications graphiques, organisatrice du forum. Dans la suite de ces missions, en juin 1995, aura lieu à Montréal un "Forum sur l'évolution du secteur des communications graphiques". Avec l'aide de partenaires français, ce forum est organisé par la Société des Arts graphiques du Québec, l'Institut des communications graphiques du Québec et le Collège Ahuntsic. Il s'adresse à des responsables d'entreprises québécoises des communications graphiques.

de la DGFPT aient plutôt tendu l'oreille à un autre discours qu'on peut qualifier de rétrograde.

2.3 Conclusions

De cette analyse, nous conluons:

La position présentée par l'étude de la DGFPT est la suivante: une formation professionnelle de niveau secondaire est suffisante pour exercer le métier de pressier, car à l'entrée de ce métier seule une formation minimale est requise, le reste s'acquérant par l'expérience.

Or, cette position nous paraît:

- _ biaisée. Elle ne tient pas compte des conditions nouvelles qu'imposent à la formation l'existence de presses complexes: maîtrise de connaissances dans les domaines de l'informatique, de la physique, de la chimie, de l'automatisation, de la gestion de grands ensembles;
- régressive. Elle est basée sur le principe gouvernant un ordre antérieur qui est en train de changer, à savoir que c'est l'apprentissage sur le tas qui est la règle du jeu dans la formation de pressier. La disparition du programme de formation en impression de l'ordre collégial et le maintien d'un seul niveau de formation pour préparer à ce métier accentuera et renforcera cette approche qui est remise en cause et est déjà dépassée;
- dangereuse. Une orientation de cette nature risque d'engendrer, déjà à moyen terme, des problèmes sérieux aux entreprises d'imprimerie qui ont à affronter les problèmes de la qualité de la production et ceux de la compétitivité internationale. D'autant plus que d'autres pays, pour affronter ces mêmes problèmes, visent le renforcement et l'élévation des compétences acquises dans le système scolaire

3 - L'AVENIR DE LA PROFESSION DU CONDUCTEUR ET DE LA CONDUCTRICE DE PRESSE

3.1 Problématique

La question à laquelle nous devons répondre est la suivante: Dans l'avenir, l'exercice de la profession de pressier requerra-t-il une formation préalable encore plus sommaire ou, au contraire, une formation encore plus poussée?

L'étude de la DGFPT rappelle les tendances de fond qui marquent le développement actuel de l'industrie de l'imprimerie: développement de systèmes faisant appel à l'informatique et à l'électronique, performances accrues des appareils à reprographier qui concurrenceront les presses, automatisation grandissante des procédés d'impression, intégration des opérations, importance accordée à la gestion.

Par ailleurs, la fonction de pressier peut être transformée par les nouveaux types de presse, notamment les presses numériques qui seront utilisées pour des courts tirages. Ces presses peuvent entraîner la suppression du métier de conducteur de presse, un opérateur serait alors suffisant pour assurer leur fonctionnement.

L'étude indique cependant la difficulté de prévoir l'avenir des technologies en impression et montre que les personnes consultées ne s'entendent pas sur le type et le niveau de formation qui sera requis dans l'avenir.

Et pourtant, elle conclut que l'emploi de pressier ne sera pas dans l'avenir du niveau de celui d'un technicien.

3.2 Analyse

a) <u>Les tendances de fond des transformations poussent à l'élévation du niveau des compétences</u>

En décrivant les tendances de fond qui marquent le développement actuel de l'industrie de l'imprimerie, le rapport nous donne les arguments mêmes sur lesquels nous fondons notre analyse de la transformation de ce secteur industriel et de son passage d'une culture ouvrière à celui d'une culture technicienne. Ce sont ces transformations qui justifient encore plus l'implantation des techniciens dans ce secteur. Les barrières existant actuellement seront contournées: le technicien en gestion d'imprimerie remplacera le contremaître. Autour des presses, pour assurer leur fonctionnement, on verra se généraliser des techniciens en informatique, des techniciens en électronique, mais aussi des techniciens plus polyvalents, techniciens de conducteurs de presse. Selon des responsables du *Rochester Institute of Technology*, ces tendances sont déjà observables dans les grandes entreprises américaines.

Au Québec même, certains chefs d'entreprise (notamment ceux de Québécor) pensent qu'une des lignes d'évolution possibles des grandes entreprises est leur réorganisation en plus petites unités satellites implantées près des bassins de clientèle. Les progrès en télécommunications permettront une telle organisation en réseau. Dans une telle configuration, des ingénieurs de production seront nécessaires pour assurer le fonctionnement des réseaux et la supervision à

distance de l'ensemble du système. Par contre, la production sur les lieux, dans les unités satellites, sera sous la responsabilité de techniciens.

L'étude de la DGFPT, en rapportant les paroles des personnes consultées, présente d'ailleurs elle-même à grands traits les compétences que devra avoir le technicien affecté aux presses:

- les fonctions mécaniques diminueront un profit des fonctions électroniques, ce qui exigera que les pressiers de l'avenir aient **des compétences en électronique** (p. 55 et 58);
- des connaissances en **informatique** (pour les presses numériques) ainsi que des connaissances en **commandes informatisées** (pour les presses offset à feuilles et rotatives) seront dorénavant nécessaires (p. 55 et 56).
- aux dires de certains imprimeurs, le pressier du futur devra posséder des connaissances de base en **chimie des couleurs** et en **physique** (p. 57).
- le pressier du futur "devra avoir une vision globale de la chaîne graphique et posséder une connaissance en organisation du travail, en gestion, en communication interne et externe" (p. 59).

b) Les incertitudes relativement à l'avenir

En essayant d'évoquer quelles seront les presses de l'avenir, l'étude de la DGFPT met l'accent sur l'intérêt de presses numériques permettant les courts tirages. Ces presses seraient de maniement simple et ne requerraient qu'une formation rudimentaire. Et pourtant, tout le long du texte, de l'introduction à la conclusion, l'étude indique les limites et les incertitudes des prévisions de l'avenir du monde des presses. Ainsi, ont peut lire:

- en ce qui concerne l'avenir de la fonction de travail de conducteur de presse à imprimer, "personne [...] ne peut encore prédire avec certitude quelles seront les conséquences des bouleversements technologiques déjà amorcés" (p. 1);
- "l'émergence rapide des procédés électroniques d'impression risque de modifier bientôt considérablement le paysage du monde de l'imprimé et, par là, les tâches du conducteur de presse" (p. 2);
- les membres du groupe de discussion réunis à cette fin ont été incapables d'en arriver à un consensus sur les conséquences prévisibles des nouvelles technologies sur la fonction de travail du conducteur de presse à imprimer (p. 4);
- "les personnes-ressources que nous avons consultées attendent d'ailleurs avec impatience la tenue de l'exposition technologique de Drupa en Allemagne, en

mai 1995, pour vraiment se faire une idée des nouveautés technologiques et de leurs conséquences pour l'industrie de l'imprimerie au Québec et dans le monde" (p. 33);

- "Bien que la majorité des collaborateurs et des collaboratrices ayant participé à notre étude affirment qu'il faudrait attendre les résultats de l'exposition technologique de Drupa (Allemagne, mai 1995) avant de se prononcer sur le devenir de la fonction de travail de conducteur de machine à imprimer, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ce métier ne sera plus jamais le même" (p. 59).

De plus, l'étude de la DGFPT présente la numérisation des presses de façon tellement sommaire qu'elle peut conduire le lecteur à croire que les difficultés technologiques pour aboutir à ces résultats sont surmontées. Or, si l'ordinateur a complètement transformé le travail du secteur de préimpression, et cela à tous les niveaux, il n'en est pas de même dans le secteur des presses. Les nouveautés mises sur le marché n'ont pas répondu encore aux espoirs suscités. Actuellement, dans le secteur des presses, il existe trois concepts différents selon le degré d'intégration des techniques numériques aux processus de fabrication: computer to film, computer to plate, computer to press (cf. Nouvelles de Heidelberg, 2/51. Computer to film, computer to plate, computer to press, Heidelberg, 1994). La procédure la plus courte et la plus intéressante est celle du computer to press, mais elle suppose l'intégration des opérations de préimpression et d'impression. Or, voici ce que dit Heidelberg de la procédure computer to plate d'un niveau de développement moins complexe que la procédure computer to press: "la plupart des conditions nécessaires à la procédure computer to plate sont déjà remplies. Des équipements, des logiciels et des plaques de divers fabricants sont disponibles sur le marché, et pourtant il n'y aura en Europe que quelques imprimeurs mettant en pratique cette procédure avant le Drupa 95 et peut-être 15 p. 100 des professionnels en l'an 2000" (Nouvelles de Heidelberg 2/51, p. 16).

Des transformations technologiques dans le secteur des presses sont en oeuvre, mais les lignes que suivront ces transformations ne sont pas encore claires et les premières presses numériques présentées en 1993 à Birmingham n'ont pas encore fait leurs preuves sur le terrain. Or, tous ces constats relatifs au caractère incertain de l'avenir des fonctions de travail de pressier devraient normalement amener les auteurs de l'étude de la DGFPT, même s'il sont convaincus que le programme du secondaire pourrait être suffisant pour former des pressiers, à proposer des solutions temporaires, tel un moratoire. Cependant, contre toute logique et fort imprudemment, l'étude conclut de façon péremptoire qu'il faut non seulement refuser d'autoriser le nouveau programme d'enseignement collégial 581-04 Technologie de l'impression, mais qu'il faut même procéder à la suppression pure et simple d'un niveau complet de formation en impression.

3.3 Conclusions

De cette analyse, nous concluons:

- _ que les tendances lourdes en oeuvre dans le secteur de l'impression poussent à l'utilisation plus grande d'ingénieurs et de techniciens pour assurer le fonctionnement des presses;
- _ que les presses numériques, au fonctionnement prétendument simple pour les courts tirages, sont encore au stade du développement;
- que les changements à venir n'entraîneront pas immédiatement le renouvellement de tout le parc d'équipements. Les presses de niveau complexe acquises ces dernières années par les entreprises sont très coûteuses et doivent être rentabilisées avant d'être remplacées;
- que les incertitudes quant à l'évolution future conduisent minimalement à maintenir le statu quo, c'est-à-dire le maintien des deux niveaux de formation.

4 - IMPACT DES RECOMMANDATIONS DE LA DGFPT SUR LE SYSTÈME SCOLAIRE

4.1 Problématique

La question à laquelle nous devons répondre est la suivante: Quels sont les impacts de la suppression du niveau de formation collégial en impression sur le système de formation québécois pour les métiers d'impression?

4.2 Analyse

Nous avons montré qu'il y a deux niveaux de fonction de travail qui nécessitent deux niveaux de formation en impression suivant que l'on forme pour des presses simples ou complexes. Dans l'avenir, il se peut que cette situation change, mais rien ne permet de conclure qu'on assistera bientôt à une simplification de toutes les catégories de presse. La prudence, sinon la réalité elle-même, devraient donc conduire à ne pas supprimer le programme collégial d'impression, mais plutôt à lui apporter les modifications que nous avons proposées pour en faire le programme 581-04 Technologie de l'impression. Mais ce programme étant offert dans un seul site au niveau collégial, il revient aussi aux responsables du système d'éducation de mesurer l'impact sur ce système de la recommandation que la DGFPT s'apprête à faire au ministre. Or, l'étude de la DGFPT, en n'abordant pas cette question, fait preuve d'un manque de perspective inquiétant.

Cette décision aurait en effet deux conséquences:

a) <u>Dislocation du seul centre intégré de formation en communications graphiques</u> au Québec

La dislocation du seul centre intégré de formation technique, au Québec, pour l'ensemble des fonctions de travail qui composent la chaîne de production graphique.

En offrant la palette des programmes du secteur des Communications graphiques, le Collège Ahuntsic est l'héritier et le successeur de l'Institut des arts graphiques de la province de Québec. Cette situation permet à un établissement d'enseignement de répondre plus efficacement aux changements technologiques qui secouent cette industrie. Et cela d'autant plus que le mouvement de fond de ces changements est l'intégration des opérations et des fonctions de travail. Cela s'est produit en préimpression. Les fonctions de typographe, de photolithographe, de spécialiste du traitement de l'image fusionnent, d'où la refonte des trois programmes en préimpression en un seul, 581-07 Infographie en préimpression.

De même, on assistera dans les années à venir à des mouvements de rapprochement sinon d'intégration des opérations de préimpression et d'impression. C'est le sens de l'orientation de l'approche *computer to press* dans les recherches actuelles portant sur les presses numériques⁴ Peut-être même que dans une dizaine d'années on verra apparaître la nécessité de techniciens en préimpression-impression. C'est d'ailleurs pour tenir compte de cette tendance lourde que les industriels qui ont participé à la mise en place de l'Institut des communications graphiques du Québec, institut dont la fonction essentielle est la recherche appliquée et le transfert technologique, ont tenu à ce que l'ensemble des éléments de la chaîne graphique y soient présents (cf. Annexe 5 - Système de laboratoires de l'Institut des communications graphiques du Québec).

Aussi, en contradiction avec la tendance lourde observée dans ce secteur, le retrait du segment "Impression" privera le seul centre intégré de formation, celui du Collège Ahuntsic, de l'une des ses composantes essentielles et pourra ainsi conduire à son démembrement.

⁴ L'apparition des presses numériques, au fonctionnement plus simple, apparaît aux auteurs de l'étude de la DGFPT comme une raison de ne pas offrir de programme en impression au collégial et, ce faisant, on défait le seul centre intégré de formation au collégial alors que la ligne d'évolution la plus prometteuse des presses numériques tend à réaliser l'intégration des opérations de préimpression et d'impression.

b) <u>Disparition du niveau de formation technique en impression au Québec</u>

Cette disparition est un recul. Nous l'avons montré plus haut (cf. 2.2.c du mémoire), dès la fin des années vingt se constituait au Québec un noyau de formation en imprimerie dans un contexte scolaire dans le cadre de l'École technique de Montréal. Et cela allait contre la tendance généralisée du temps qui était d'assurer la formation professionnelle par l'apprentissage et la formation sur le tas.

L'organisation de l'enseignement professionnel et la création des cégeps dans les années 60 indiquaient que dorénavant au Québec il fallait compter sur le système scolaire pour assurer la formation professionnelle et technique. Dans ce contexte, l'Institut des arts graphiques du Québec était intégré au Collège Ahuntsic, et en impression deux niveaux de formation y étaient dispensés: secondaire et collégial. Le renouvellement de la formation en impression dans les commissions scolaires, suite à la réforme Ryan (1987), conduit le Collège à ne plus offrir depuis ce moment de formation secondaire.

Donc, pendant 60 ans, le Collège Ahuntsic et les institutions qui l'ont précédé ont maintenu au Québec la présence d'une formation en impression dans un système scolaire. Cette formation s'est organisée les trente dernières années en deux niveaux. Et sur des données contestables, et à tout le moins peu certaines, on supprimerait un de ces niveaux d'enseignement, celui de l'enseignement technique? Cette décision qui amputerait au Québec la formation en impression du niveau de formation technique serait pour le moins incongrue alors que les *leaders* de cette industrie, qui ont participé à la mise en place de l'Institut des communications graphiques du Québec par des dons qui atteignent neuf millions de dollars, veulent qu'une des fins de ce nouvel Institut puisse être précisément de favoriser la mise en place d'une formation post-collégiale en ce domaine.

4.3 Conclusions

De cette analyse, nous concluons:

_ que la recommandation que s'apprête à faire la DGFPT n'est pas celle d'une simple suppression de programme dans un collège. Elle est lourde de conséquence sur le système de formation devant être mis en place, au Québec, pour assurer la formation en imprimerie; qu'une telle recommandation, basée sur des fondements peu solides, contraire à la pratique d'autres pays et ayant de telles conséquences, apparaît inappropriée et imprudente.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans les trois premières parties de ce mémoire, nous avons démontré, à partir des mêmes faits et témoignages rapportés dans l'étude de la DGFPT:

- _ qu'il existe, aussi, une fonction de travail dont le degré de complexité nécessite une formation technique de niveau collégial;
- _ que les entreprises du Québec exigent, comme ailleurs, un renforcement et une élévation des compétences acquises dans le système scolaire;
- _ que le développement technologique des presses n'aura pas pour effet de réduire la formation préalable des conducteurs et conductrices de presses mais qu'il exigera, au contraire, l'utilisation plus grande de techniciens et d'ingénieurs.

Dans la quatrième partie, nous avons montré que la suppression du niveau de formation collégial en impression serait un recul pour le système de formation des métiers d'impression puisqu'elle aurait pour conséquence la dislocation du seul centre intégré de formation en communications graphiques au Québec.

En conséquence, nous demandons à la DGFPT:

- de maintenir le programme collégial d'impression et de lui apporter les modifications que nous avons proposées pour en faire le programme 581-04 Technologie de l'impression;
- _ d'autoriser le Collège Ahuntsic à dispenser le programme modifié 581-04 Technologie de l'impression;
- de mandater le Collège Ahuntsic pour réécrire le programme 581-04 suivant les nouvelles exigences du ministère (compétences objectifs standards) en tenant compte de certains éléments de l'étude de la DGFPT comme le besoin de renforcer les compétences en informatique, électrotechnique, chimie des couleurs, physique, organisation du travail, gestion et communication;
- de créer un comité composé de représentants de la DGFPT, des commissions scolaires dispensant le programme 5156 Impression et finition et du Collège

Ahuntsic, comité dont le mandat serait de définir les passerelles entre le programme 5156 Impression et finition du secondaire et 581-04 Technologie de l'impression du collégial.

LISTE DES ANNEXES

- **Annexe 1** Complexité des tâches de pressier et formation.
- Annexe 2 Classifications au département des presses et taux de salaires, d'après la Convention collective établie entre le Conseil patronal de l'imprimerie du Canada et les sections locales 500-M, Toronto; 517-M, London; 555-M, Montréal; 558-M, Ottawa, du Syndicat international des communications graphiques.
- **Annexe 3** Fiche comparative synthèse des programmes 581.04 Technologie de l'impression et 5060 Impression et finition.
- Annexe 4 Comparaison des formations offertes en impression en Ontario, en France et au Québec.
- **Annexe 5** Le système de laboratoires de l'Institut des communications graphiques du Québec et la liste des presses dont le don est à ce jour confirmé.

Complexité des tâches de pressier et formation

Extraits de l'Étude préliminaire de la fonction de travail du conducteur et de la conductrice de presse à imprimer (Direction générale de la formation professionnelle et technique)

COMPLEXITÉ DES TÂCHES DES PRESSIERS ET FORMATION

1 - Nécessité du perfectionnement et du recyclage

- _ L'époque est maintenant bien révolue où le métier d'imprimeur avait un caractère artisanal (et se transmettait de père en fils)(p. 1).
- _ "La rapidité de l'évolution technologique et la mise au point continuelle de nouveaux équipements obligent les imprimeries à faire des choix technologiques [...] qui entraînent des besoins majeurs de perfectionnement du personnel" (p. 15).

Le travail des conducteurs de presse à imprimer sera affecté par des changements technologiques: "on peut supposer qu'ils seront les premiers touchés et que, pour conserver leur place de choix au sein des entreprises de l'industrie de l'imprimerie, ils devront s'adapter, se perfectionner constamment, voire se recycler" (p. 16).

2 - Nécessité d'une plus grande polyvalence

- _ Alliés à la concurrence, les changements technologiques "engendreront une plus grande polyvalence de la main-d'oeuvre" (p. 16).
- _ En imprimerie, la majorité des emplois se retrouvent dans de petites et moyennes entreprises. Or, ces dernières "demandent davantage d'autonomie et de **polyvalence** à leurs conducteurs de presse à imprimer; ils y sont souvent les seuls responsables de tous les processus d'impression" (p. 34).

3 - Complexification des tâches et nécessité d'une formation plus spécialisée

- _ Les **presses requises** par les procédés d'impression par héliogravure, sérigraphie et flexographie ont peu changé depuis les années 60, "si ce n'est pour **se complexifier** (presse à plusieurs couleurs) et, dans certains cas, pour s'automatiser..." (p. 2).
- _ Est dorénavant requise du pressier, une adaptation à la conduite informatique aussi bien dans le cas des presses offset à feuilles (p. 23) que dans le cas des presses offset rotatives (p. 25).

- Alors qu'un nombre important (45,8 p. 100) d'entreprises estiment que les nouvelles technologies entraîneront une intégration des professions, seulement 14,3 p. 100 croient qu'elles entraîneront une déqualification du travail de pressier à celui de simple opérateur. À ce propos, l'étude signale en page 33 que "certaines personnes-ressources croient que les conducteurs de presse vont disparaître au profit d'opérateurs". Mais on ajoute alors aussitôt ce qui suit: "d'autres pensent que ces conducteurs devront être **plus compétents** et oublier leur mentalité d'artisan. D'autres encore, plus optimistes, ne voient dans les nouvelles technologies qu'une nouvelle façon de travailler; ces personnes prévoient aussi une augmentation du personnel effectuant **un travail plus spécialisé**, différent peut-être, mais comportant plus de défis".
- Même si, en général, il y a présentement un surplus de main-d'oeuvre chez les conducteurs de presse offset, certaines entreprises des régions de la Mauricie et de la Côte-Nord considèrent que "les pressiers manquent d'expérience et de polyvalence". Elles souhaitent donc "une mise à jour des programmes d'études du secteur de l'imprimerie, qui devront favoriser l'apprentissage des connaissances spécialisées" (p. 34).
- _ À la section 3.9 **Formation souhaitée par les entreprises**, l'étude affirme que "de plus en plus, les employeurs exigeront que leurs nouveaux pressiers connaissent la conduite des presses informatisées" (p. 54).

Classifications au département des presses et taux de salaires, d'après la Convention collective établie entre le Conseil patronal de l'imprimerie du Canada et les sections locales 500-M, Toronto; 517-M, London; 555-M, Montréal; 558-M, Ottawa, du Syndicat international des communications graphiques

Extraits de la *Convention collective* (pages 1 et 2, 40 à 49, 58 et 59).

Fiche comparative synthèse des programmes 581-04 Technologie de l'impression et 5060 Impression et finition

Extraits de: *Analyse comparative Impression- finition (DEP) et Technologie de l'impression (DEC)* (pages 2 à 5).

Annexe 4	
	Comparaison des formations offertes en
	impression en Ontario, en France et au
	<u>Québec</u>

Le système de laboratoires de l'Institut des communications graphiques du Québec et la liste des presses dont le don est à ce jour confirmé

PRESSES DES LABORATOIRES D'IMPRESSION DÉJÀ ASSURÉES PAR DES DONS

1 - <u>Rotative</u> contrôle

Presse rotative 4 unités - Harris M110 (1/2 Web) avec unité de

Don de Heidelberg Harris

2 - Presses à feuilles Presse 4 couleurs M-Offset (48 x 65 cm) avec CPC, CP Tronic et

CPC 2-S

Don de Heidelberg Canada

3 - <u>Flexographie</u> Presse flexographique 4 couleurs

Don de Aquaflex

4- <u>Autres presses</u> Presse Hamada 2 couleurs

Don de Multidick

On Demand Publishing System (Système numérique avec

workstation et 2 ou 4 "non process" couleurs)

Don de Canon

<u>Note</u>: Les donateurs s'engagent à renouveler les équipements quand ils mettent sur

le marché de nouvelles versions des mêmes catégories de presses.